

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**DÉNOMINATION **VOO SA**Forme juridique<sup>1</sup> : **Société anonyme**Adresse: **Rue Jean Jaures**N°: **48**Code postal: **4430**Commune: **Ans**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Liège**Adresse Internet<sup>2</sup>:Adresse e-mail<sup>2</sup>:

Numéro d'entreprise

**0696.668.549**DATE **09-06-2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne<sup>3</sup> : les COMPTES ANNUELS en **EURO**<sup>4</sup> approuvés par l'assemblée générale du **14-05-2025** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2024** au **31-12-2024**l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2023** au **31-12-2023**Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas<sup>5</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **63**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.4.2, 6.5.2, 6.7.2, 6.8, 6.17, 6.18.2, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature  
(nom et qualité)**Paul-Marie Dessart****Administrateur**Signature  
(nom et qualité)**Xavier Pichon****Administrateur**

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**DESSART Paul Marie**

Jean Jaures 48, 4430 Ans, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 02/06/2023, fin: 12/05/2027

Mandat: Administrateur délégué, début: 02/06/2023, fin: 12/05/2027

**PICHON Xavier**

Jean Jaures 48, 4430 Ans, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/06/2023, fin: 12/05/2027

**CHOUC Antoine**

Jean Jaures 48, 4430 Ans, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/06/2023, fin: 12/05/2027

**DUJARDIN Christophe**

Jean Jaures 48, 4430 Ans, Belgique

Mandat: Chargé de la gestion journalière, début: 01/05/2024, fin: 30/04/2025

**LUGINBÜHL Christian**

Jean Jaures 48, 4430 Ans, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/06/2023, fin: 12/05/2027

**DELOITTE Réviseurs d'entreprises SRL 0429.053.863**

Luchthaven Brussel Nationaal 1 J 14, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B00025

Mandat: Commissaire, début: 08/05/2024, fin: 12/05/2027

Représenté par:

1 Laschet Carl

Luchthaven Brussel Nationaal 1 , boîte J 1930 Zaventem Belgique

, Numéro de membre : A02441

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	965.844.728	964.705.824
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	54.197.859	74.344.660
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	891.340.837	864.517.234
Terrains et constructions		22	12.353.454	12.974.556
Installations, machines et outillage		23	846.002.830	802.804.788
Mobilier et matériel roulant		24	4.036.108	4.670.742
Location-financement et droits similaires		25	14.399.279	26.346.412
Autres immobilisations corporelles		26	1.703.736	2.387.540
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	12.845.430	15.333.197
<b>Immobilisations financières</b>	6.4 / 6.5.1	28	20.306.033	25.843.930
Entreprises liées	6.15	280/1	19.390.091	25.447.413
Participations		280	19.390.091	25.447.413
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	915.942	396.517
Actions et parts		284	23.000	23.000
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	892.942	373.517

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<u>102.057.424</u>	<u>114.599.576</u>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	2.646.754	20.560.037
Stocks		30/36	2.646.754	20.560.037
Approvisionnements		30/31	2.646.754	20.560.037
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	60.285.383	67.680.012
Créances commerciales		40	59.406.642	58.638.009
Autres créances		41	878.741	9.042.003
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1 / 6.6	50/53	19.017	37.055
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	19.017	37.055
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	21.777.699	4.366.136
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	17.328.570	21.956.336
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	1.067.902.152	1.079.305.400

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
		10/15	<u>705.982.327</u>	<u>679.926.965</u>
<b>Apport</b>		10/11	687.361.196	687.361.196
Capital	6.7.1	10	687.361.196	687.361.196
Capital souscrit		100	687.361.196	687.361.196
Capital non appelé <sup>6</sup>		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
<b>Plus-values de réévaluation</b>				
		12		
<b>Réserves</b>				
		13	2.712.891	2.712.891
Réserves indisponibles		130/1	2.712.891	2.712.891
Réserve légale		130	2.712.891	2.712.891
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	-7.389.668	-18.588.977
<b>Subsides en capital</b>		15	23.297.907	8.441.854
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b> <sup>7</sup>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>				
		16	<u>23.650.063</u>	<u>21.317.951</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
		160/5	23.650.063	21.317.951
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161	17.716.625	17.657.123
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	5.933.438	3.660.828
<b>Impôts différés</b>				
		168		

<sup>6</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>7</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<u>338.269.762</u>	<u>378.060.484</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	40.270.638	61.048.361
Dettes financières		170/4	40.270.638	61.048.361
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	6.210.632	14.476.658
Etablissements de crédit		173	34.060.006	46.571.703
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	287.797.013	309.474.085
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	21.062.590	23.634.467
Dettes financières		43	104.286.393	97.139.343
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	104.286.393	97.139.343
Dettes commerciales		44	118.952.088	116.821.916
Fournisseurs		440/4	118.952.088	116.821.916
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	16.670.188	16.484.774
Impôts		450/3	2.996.656	1.426.419
Rémunérations et charges sociales		454/9	13.673.532	15.058.354
Autres dettes		47/48	26.825.753	55.393.586
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	10.202.111	7.538.038
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	1.067.902.152	1.079.305.400

<sup>6</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>7</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	739.953.797	701.705.690
Chiffre d'affaires	6.10	70	569.514.984	555.676.735
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	141.440.330	113.355.990
Autres produits d'exploitation	6.10	74	21.060.015	27.861.820
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	7.938.468	4.811.146
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	717.197.008	753.620.499
Approvisionnements et marchandises		60	41.924.552	43.008.120
Achats		600/8	39.456.198	40.682.649
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	2.468.353	2.325.471
Services et biens divers		61	392.597.642	418.410.354
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	68.930.205	67.583.089
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	147.048.794	159.385.529
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-49.744.691	-81.325
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	1.526.700	1.676.255
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	114.706.260	62.881.774
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	207.547	756.703
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> (+)/(-)		9901	22.756.789	-51.914.809

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	871.175	950.419
Produits financiers récurrents		75	871.175	950.419
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	311.376	85.229
Autres produits financiers	6.11	752/9	559.800	865.189
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		0
<b>Charges financières</b>		65/66B	11.065.562	8.452.251
Charges financières récurrentes	6.11	65	10.513.706	8.303.694
Charges des dettes		650	7.816.089	6.135.749
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	2.697.617	2.167.945
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	551.856	148.557
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	12.562.403	-59.416.641
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	1.363.094	10.717.270
Impôts		670/3	1.641.974	10.719.270
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	278.880	2.000
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	11.199.309	-70.133.911
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	11.199.309	-70.133.911

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	-7.389.668	-18.588.977
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	11.199.309	-70.133.911
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-18.588.977	51.544.934
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	-7.389.668	-18.588.977
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,  
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	349.216.114
8022	6.745.778	
8032	52.805.129	
8042		
8052	303.156.762	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	280.284.402
8072	32.170.521	
8082		
8092		
8102	52.805.129	
8112		
8122	259.649.794	
211	<u>43.506.968</u>	

**ACOMPTES VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.412.949
8024	5.277.941	
8034		
8044		
8054	10.690.890	
8124P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8074		
8084		
8094		
8104		
8114		
8124		
213	<u>10.690.890</u>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	30.254.461
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	700.302	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	30.954.763	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	530.501
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251	530.501	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	17.810.406
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	1.321.404	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	19.131.810	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22)	<u>12.353.454</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.330.149.756
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	127.822.842	
Cessions et désaffectations	8172	316.181.659	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	14.650.742	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	2.156.441.682	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	160.446.565
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232	9.232.115	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252	151.214.450	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.687.791.533
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	94.661.901	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	320.800.132	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	1.461.653.302	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	<u>846.002.830</u>	

**MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	18.154.024
8163	928.602	
8173	5.496.466	
8183	0	
8193	13.586.159	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	45.897
8213		
8223		
8233	45.897	
8243		
8253	0	
8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	13.529.179
8273	1.563.235	
8283		
8293		
8303	5.542.364	
8313		
8323	9.550.051	
(24)	<u>4.036.108</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	133.705.182
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	372.051	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194	134.077.234	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	107.358.770
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8274	12.319.185	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324	119.677.955	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(25)	<u>14.399.279</u>	
<b>Dont</b>			
<b>Terrains et constructions</b>	250		
<b>Installations, machines et outillage</b>	251		
<b>Mobilier et matériel roulant</b>	252	14.399.279	

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.466.022
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165 1.009	
Cessions et désaffectations	8175 913.564	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195 5.553.467	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P xxxxxxxxxxxxxxxx	4.078.483
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Actés	8275 399.072	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305 627.824	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325 3.849.731	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(26) <u>1.703.736</u>	

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	15.333.197
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	12.162.975
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-14.650.742
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8196	12.845.430
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		
8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8256	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		
8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8326	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(27)	<u>12.845.430</u>



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	37.874
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383	(+)/(-)	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393	37.874	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443	(+)/(-)	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	14.874
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513	(+)/(-)	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523	14.874	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>	8543	(+)/(-)	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(284)	<u>23.000</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>373.517</u>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583	598.670	
Remboursements	8593	79.245	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623	(+)/(-)	
Autres	8633	(+)/(-)	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(285/8)	<u>892.942</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
<b>BeTV</b> Société anonyme Av. du Bourget 3 1140 Evere Belgique 0435.115.967		9.531.360	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	19.880.447	-297.709
<b>Wallonie Bruxelles Contact Center</b> Société anonyme de droit public Rue Jean Jaures 46 4430 Ans Belgique 0807.319.518		615	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	4.197.742	645.235

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>			
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe</b>	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
<b>Titres à revenu fixe</b>	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b>	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b>	8689	19.017	37.055

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

charges à reporter services et biens divers

autres produits acquis

Exercice
15.928.570
1.400.000

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT****ETAT DU CAPITAL****Capital**

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	687.361.196
(100)	687.361.196	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	687.361.196	8.067.947
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	8.067.947
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Capital non libéré**

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	21.062.590
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	8.550.893
Etablissements de crédit	8841	12.511.697
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

(42) 21.062.590

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	40.270.638
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	6.210.632
Etablissements de crédit	8842	34.060.006
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912 40.270.638

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913



**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Exercice	
Charges à Imputer Diverses	8.198.929
Abonnement Belfius	227.369
Abonnement ING	44.791
Produits à reporter	1.731.021

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

chiffre d'affaires

Ventilation par marché géographique

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	569.514.984	555.676.735
740	526.390	1.435.890
9086	736	746
9087	732,7	737,2
9088	1.159.350	1.154.516
620	50.085.104	45.123.766
621	12.985.132	11.751.878
622	1.698.453	1.657.914
623	4.161.516	9.049.531
624		0

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	181.134	1.155.767
Reprises	9111	750.129	
Sur créances commerciales			
Actées	9112	2.560.081	15.505.135
Reprises	9113	51.735.776	16.742.226
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	2.094.000	3.564.927
Utilisations et reprises	9116	567.300	1.888.672
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	63.446	475.344
Autres	641/8	114.642.814	62.406.430
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	45	52
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	45,7	52,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	89.736	96.933
Frais pour la société	617	4.186.825	4.431.825

**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	326.637	0
Subsides en intérêts	9126		0
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		0
Autres			
Différences de change		231.593	735.061
Autres produits financiers		1.570	95.759
Escomptes obtenus		0	34.369
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>			
	6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>			
	6502		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées	6510		
Reprises	6511		
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Différences de change réalisées	654	304.467	
Ecarts de conversion de devises	655	169.986	
Autres			
Frais bancaires		211.273	307.989
Différences de paiement		6.575	307.284
Charges financières s/renting matériel roulant		588.263	478.925
Intérêts bancaires et de retard sur factures		1.417.053	1.073.747

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	7.938.468	4.811.146
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	7.938.468	4.811.146
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	5.481.411	6.350
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	2.457.056	4.804.796
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		0
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	759.403	905.260
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	207.547	756.703
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	0	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	207.547	756.703
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)	551.856	148.557
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	551.856	148.557
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Mouvements de provisions taxées  
Dépenses non admises  
Avantage en nature – voiture de sociétés  
Mouvements de de reserves taxées (créances commerciales)

Codes	Exercice
9134	1.641.974
9135	191.853
9136	100.000
9137	1.550.121
9138	
9139	
9140	
	1.018.502
	4.357.000
	-413.083
	-17.524.821

Exercice

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice****Sources de latences fiscales**

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	95.336.146
9142	95.336.146
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)  
Par la société

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	161.927.591	112.093.164
9146	126.202.247	142.709.335
9147	15.748.516	15.300.965
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b>	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
<b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	26.346.412
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	25.854.270
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	



**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS****Description succincte**

le personnel de VOO SA bénéficie d'une assurance-groupe avec contributions déterminées (defined contributions) et participations de l'employeur et de l'employé suivant le contrat d'emploi et des pourcentages déterminés dans celui-ci

**Mesures prises pour en couvrir la charge****PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME****Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Lettre de garantie ORANGE Belgium SA

Crédit de cautionnement

Exercice
45.963.211
1.343.223

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	(280/1)	19.390.091	25.447.413
Participations	(280)	19.390.091	25.447.413
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances</b>	9291	13.346.244	7.806.416
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	13.346.244	7.806.416
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351	129.611.641	172.155.153
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	129.611.641	172.155.153
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391	45.963.211	45.963.211
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	3.310	53.425
Autres produits financiers	9441	237	
Charges des dettes	9461	5.994.158	2.916.776
Autres charges financières	9471	1.183.088	
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES ASSOCIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION****TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE  
CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Neant

Exercice
0

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	145.000
95061	
95062	
95063	
95081	2.500
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion\*

**La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\***

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations\*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable\* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

L'assemblée générale des actionnaires du 08/05/2024 a voté l'exemption de consolidation des comptes de VOO SA et ses filiales WBCC, ACM et BeTV pour les exercices 2023 et 2024

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

**Orange Belgium SA**  
**Avenue du Bourget 3**  
**1140 Evere, Belgique**  
**0456.810.810**

**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*\*:

**Orange Belgium SA**  
**Avenue du Bourget 3**  
**1140 Evere, Belgique**  
**0456.810.810**

**Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand**

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*\*:

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RÈGLES D'ÉVALUATION VOO SA

#### ACTIF

##### 1. Frais d'établissement

Ils sont constitués de frais d'adaptation aux télécommunications et sont amortis directement.

##### 2. Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- les logiciels bureautiques et les autres logiciels, valorisés au prix d'acquisition et amortis linéairement sur 3 ans.
- les frais d'études et de recherche, valorisés aux coûts directs de revient et amortis linéairement sur 5 ans.
- les acquisitions clients sont amortis linéairement sur 2 ans
- les droits audiovisuels sont amortis linéairement sur 1 an

##### 3. Immobilisations corporelles

###### a) Valeur d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont valorisées à la valeur d'acquisition, c'est-à-dire la valeur d'achat ou le coût direct de revient soit la valeur d'acquisition augmentée de coûts directement imputables à cette acquisition suivant la nature de l'acquisition concernée (tels que main-d'œuvre, frais de consultation) et diminué des interventions de la clientèle.

Les immobilisations incorporelles accessoires à des immobilisations corporelles, ont été transférées en immobilisations corporelles.

L'activation des frais généraux, est basée sur une activation basée sur l'identification des tâches capex au sein de chaque niveau de rôle Tech et IT.

###### b) Réévaluation

Les immobilisations corporelles peuvent être réévaluées selon les règles légales.

Lorsque la valeur d'acquisition de l'immobilisation est complètement amortie, le bien n'est plus réévalué et un amortissement exceptionnel est pratiqué à concurrence de la plus-value restant à amortir.

Depuis le 01/01/2023, les nouveaux immobilisés de démantèlements sont réévalués une fois par an selon le taux d'inflation et des taux de réévaluations calculés par la SA Orange BELGIUM.

###### c) Amortissements ordinaires

Les immobilisations sont individualisées par la création de fiches d'amortissement millésimées. Les immobilisations corporelles font systématiquement l'objet d'amortissements de la valeur d'acquisition, éventuellement réévaluée, sur la durée de vie restante du bien, aux taux adéquats et selon la base de calcul décrite ci-après :

(Valeur réévaluée au 31/12 de l'année précédente, +/- les transferts de l'année, les désaffectations de l'année, les interventions clients de l'année) = base x le taux d'amortissement).

Les amortissements sont pratiqués en méthode linéaire aux taux suivants :

- 3 à 4 % sur les constructions.
- 5% ,10%, 14% sur le réseau.
- 10 à 20 % sur l'outillage.
- 10 % sur l'équipement audiovisuel.
- 10 à 20 % sur le mobilier et le matériel roulant
- 10 à 33 % sur le mobilier d'occasion
- 20 à 33 % sur le matériel informatique
- 20 à 50 % sur le matériel informatique d'occasion
- 33% sur les frais d'installations.
- 33% sur les modems achetés en financement propre (hors leasing)
- 50 % sur équipements de télécommunication fournis en rétention clients.

Cette règle d'amortissement ne sera plus appliquée à partir du 1er janvier 2023. Les biens amortis suivant cette règle seront complètement amortis durant l'exercice 2023. Depuis cette date, ces équipements sont considérés comme des éléments de stock.

- Les modems achetés en financement propre (hors leasing) sont amortis sur une période de 3 ans
- % selon la durée du contrat locatifs pour les immobilisés créés pour les démantèlements

###### d) Retraits

En cas de retraits (désaffectations), la valeur comptable réévaluée nette est extournée.

Des immobilisés sont créés en compensation de provisions pour faire face aux obligations de démantèlement des contrats locatifs des immobilisés corporels.

##### 4. Leasing

L'amortissement est calculé sur la même durée que leur remboursement et donc pratiqué au taux de 25%.

##### 5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants non appelés. Des réductions de valeur sont opérées pour les moins-values durables ou définitives.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 6. Créances à plus d'un an

Ces dernières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction éventuelle des réductions de valeur pour les moins-values durables ou définitives.

### 7. Stocks et en-cours de fabrication

Les stocks sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré. Ils font l'objet de réductions de valeur ou de reprise de celles-ci en tenant compte de l'état du stock à la date de clôture de l'exercice.

Les pièces de rechange comptabilisées aux stocks et spécifiques à des unités complètement amorties, font l'objet de réductions de valeur.

### 8. Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont enregistrées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est établie sur les montants douteux estimés soit sur base d'une règle forfaitaire déterminée avec prudence soit au cas par cas en fonction de l'évaluation faite par le conseil d'administration.

### 9. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ils sont repris au bilan à leur valeur nominale et les titres à revenus fixes à leur valeur d'acquisition.

### 10. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

## PASSIF

### 1. Réserves

La dotation à la réserve légale se fait conformément à l'article 7° 211 du Code des Sociétés et des Associations.

### 2. Subsidés en capital

Ceux-ci sont repris à leur valeur nominale. Ils sont transférés annuellement au compte de résultats au même rythme que l'amortissement de l'investissement concerné.

### 3. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. Une reprise de provisions est effectuée dans la mesure où celles-ci ne se justifient plus et une utilisation est réalisée lorsque le risque ou la charge survient. Une adaptation annuelle est effectuée. Des provisions de démantèlement sont créées pour faire face aux obligations des contrats locatifs et sont amorties selon la durée du contrat de location.

### 4. Dettes

Elles sont reprises à leur valeur nominale.

### 5. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

## HORS BILAN

### Droits et engagements

Ils sont enregistrés à leur valeur nominale lorsqu'il s'agit de garanties ou de sûretés octroyées par l'entreprise. Dans le cadre de litiges éventuels, le montant repris sera la meilleure estimation faite de ceux-ci par le conseil d'administration.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

**Rapport de gestion du Conseil d'administration  
sur les comptes annuels au 31 décembre 2024**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion de l'exercice ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

**1°. Résultats 2024 de VOO SA****2°. Principales évolutions par segment de marché****2 .1. Marché clients résidentiels (B2C)**

- a) Repositionnement de la marque VOO et préparation à l'arrivée du nouvel entrant
- b) Accélération des synergies suite à l'acquisition de VOO par Orange en 2023.
- c) Contenus - Be tv

**2 .2. Marché clients professionnels (B2B)****3°. Principaux risques et opportunités dans le secteur Télécommunications & Médias**

- 3.1. Déploiement par VOO d'un réseau à très haut débit dans des zones de Wallonie en déficit de connectivité avec un soutien des pouvoirs publics
- 3.2. Évolution de la régulation sur le marché de gros (accès régulé au câble de VOO)
- 3.3. Événements récents – Conflit en Ukraine, énergie et inflation

**4°. Présentation des comptes annuels****5°. Rémunération des administrateurs**

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

**1°. Résultats 2024 de VOO SA (en EUR)**

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 11.199.309,17 € détaillé ci-dessous et en comparaison avec les deux exercices précédents :

	2024	2023	2022	2024 vs 2023
<b>I. VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>739.953.797,27</b>	<b>701.705.689,91</b>	<b>609.883.961,45</b>	<b>5,5%</b>
A. CHIFFRE D'AFFAIRES	569.514.984,39	555.676.734,55	400.684.362,93	
C. PRODUCTION IMMOBILISÉE	141.440.330,11	113.355.989,93	125.661.503,94	
D. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	21.060.015,23	27.861.819,72	82.860.608,90	
E. PRODUITS D'EXPLOITATION NON RECURRENTS	7.938.467,54	4.811.145,71	677.485,68	
<b>II. COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS</b>	<b>-717.197.007,99</b>	<b>-753.620.498,85</b>	<b>-589.866.877,34</b>	<b>-4,8%</b>
A. APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	-41.924.551,54	-43.008.119,97	-7.765.247,80	
B. SERVICES ET BIENS DIVERS	-392.597.641,97	-418.410.353,68	-352.246.463,53	
C. REMUNERATION, CHARGES SOCIALES ET PENSIONS	-68.930.205,04	-67.583.088,51	-50.226.576,10	
D. AMORT. ET RED. DE VALEUR	-147.048.793,80	-159.385.529,24	-133.793.097,60	
E. REDUCTIONS DE VALEUR SUR STOCKS, SUR CREANCES COMMERCIALES: dotations (reprises)	49.744.691,15	81.324,80	-1.207.805,14	
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-1.526.700,00	-1.676.255,14	-102.369,69	
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-114.706.259,85	-62.881.773,94	-42.333.550,72	
H. CHARGES D'EXPLOITATION NON RECURRENTES	-207.546,94	-756.703,17	-1.191.766,76	
<b>III. BENEFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>22.756.789,28</b>	<b>-51.914.808,94</b>	<b>20.017.084,11</b>	<b>-143,8%</b>
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>871.175,29</b>	<b>950.418,61</b>	<b>1.871.320,53</b>	
<b>V. CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-11.065.561,60</b>	<b>-8.452.251,07</b>	<b>-3.308.277,58</b>	
<b>VI. BENEFICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>12.562.402,97</b>	<b>-59.416.641,40</b>	<b>18.580.127,06</b>	
<b>VIII. IMPÔTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>-1.363.093,80</b>	<b>-10.717.269,56</b>	<b>-6.798.025,05</b>	
<b>IX. BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>11.199.309,17</b>	<b>-70.133.910,96</b>	<b>11.782.102,01</b>	<b>-116,0%</b>

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

**2°. Principales évolutions par segment de marché****2.1. Marché clients résidentiels (B2C)**

En 2024, les principaux objectifs pour le marché grand public étaient les suivants :

- ✓ Repositionnement de la marque VOO et préparation à l'arrivée du nouvel entrant
- ✓ Accélération des synergies suite à l'acquisition de VOO par Orange en 2023.

**A - Repositionnement de la marque VOO et préparation à l'arrivée du nouvel entrant**

Initié en 2023, le travail de repositionnement de la marque VOO a continué en 2024, avec en ligne de mire l'arrivée sur le marché du nouvel entrant, DIGI. Plusieurs actions ont été mises en place dans ce cadre :

- Nos clients ont bénéficié d'une forte augmentation de leur data (x2 ou x3 en fonction du tarif plan), dans certains cas d'une diminution de prix et d'une migration vers une offre mobile plus récente ; repositionnant les offres VOO de manière plus compétitive sur le marché et par rapport à Orange. Cette augmentation s'est faite dans le cadre du projet Boost mobile de mars 2024.
- En juillet, nous avons introduit sur le marché notre "Offre spéciale" particulièrement compétitive afin d'attirer les consommateurs sensibles au prix sur nos offres de convergence.
- Dans un contexte difficile d'extrême agressivité commerciale des concurrents, les actions de rétention ont été intensifiées afin de sécuriser notre base clients.

**B - Accélération des synergies suite à l'acquisition de VOO par Orange en 2023.**

2024 a été l'année où les synergies entre VOO et Orange ont pu se développer dans de nombreux domaines.

**1- Synergies de portefeuille d'offres: Migration des clients Zuny vers hey!**

Afin de rationaliser l'approche du segment d'entrée de marché et de simplifier le portefeuille de marques, VOO a cessé la commercialisation de ses offres convergentes sous la marque Zuny en septembre 2024.

A partir du 27 octobre, les 17.500 clients Zuny ont été progressivement migrés vers la marque hey!. Cette migration a été réalisée dans le souci de garantir une expérience clients optimale en proposant une migration la plus transparente possible, qui n'a requis ni remplacement de modem, ni changement de carte SIM.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

**2- Synergies Commerciales : Shop-in-shop**

Ces synergies se sont aussi vues sur le réseau commercial avec les premiers tests de boutiques VOO dans les shops Orange. Ce test avait pour objectif de valider la satisfaction des clients VOO, de se rapprocher des clients dans certaines régions grâce à la présence de boutiques Orange, de valoriser les équipes de vente des deux marques et d'améliorer l'efficacité opérationnelle du réseau tout en maintenant la performance commerciale. Ces tests ont été déployés selon trois modèles :

- L'intégration de la boutique VOO dans un point de vente Orange existant (VOO Belle-Île et VOO Wavre)
- L'ouverture d'un nouveau point de vente Orange comprenant une boutique VOO, dans une nouvelle localisation (Hornu VOO)
- La transformation d'un point de vente VOO en point de vente Orange comprenant une boutique VOO (VOO Nivelles)

Les études réalisées dans le cadre de ces tests ont montré une satisfaction élevée, tant chez les clients que chez les vendeurs.

**3- Synergies de l'expérience clients : "Le meilleur des deux mondes"**

L'expérience clients est restée en 2024 au centre de nos préoccupations. Celle-ci a été enrichie dans différents domaines.

Tout d'abord, les clients mobiles ont migré progressivement vers le cœur de réseau Orange à partir d'octobre 2024. Cela leur a permis de bénéficier de nouveaux services améliorant leur expérience mobile:

- le VoLTE (Voice over LTE) pour passer des appels, en haute définition, via le réseau mobile 4G tout en surfant à pleine vitesse.
- le VoWifi pour passer des appels via un réseau wifi et booster la couverture du réseau mobile à l'intérieur.

Concernant les offres, la Welcome Offer permettant aux clients disposant de services chez VOO et Orange de remises spécifique a été maintenue.

Par ailleurs, grâce au rapprochement des programmes de fidélité de VOO (Divertissez-VOO) et Orange (Orange Thank You) les clients VOO ont pu bénéficier de nouveaux avantages en complément de ceux dont ils étaient déjà familiers:

- avantage cinéma Filmday, permettant de profiter de places gratuites le mardi
- concours jeux olympiques Paris 2024, ayant donné accès à des expériences VIP pour soutenir les athlètes belges,
- places pour le festival de Ronquières,
- concours de fin d'année commun avec les clients Orange permettant de remporter 10 vélos électriques et deux bons voyages,
- invitation exclusive à des webinaires sur la e-parentalité et la cyber-sécurité organisés par Orange.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

Toutes ces nouveautés ont donné lieu à des communications régulières à la base clients sous le bannière "Le meilleur des deux mondes" à partir de mai 2024.

**C - Contenus - Be TV**

Les résultats financiers de Be tv sont dus à :

- La poursuite depuis plusieurs années de la stratégie d'intégration des produits Be tv au sein des offres de VOO afin de créer des synergies au niveau des coûts de contenus tout en augmentant l'attractivité des pack VOO (packs Giga Max) pour augmenter la convergence.
- A l'inclusion en fin d'année 2023 des offres Be tv et VOOsport World dans les offres commerciales d'Orange Belgique.
- La fidélisation des clients historiques :
  - en poursuivant la diffusion de contenus exclusifs tels que la Premier League et en confirmant le niveau de l'offre de programmes sportifs en reconduisant et sécurisant les contrats sport sur plusieurs années (UEFA Europa & Conférence League, Golf, Hockey International, Tennis ATP 1000 & 500 et les contenus des chaînes DAZN).
  - En renforçant son contenu fiction en concluant un contrat exclusif avec le Groupe Warner Bros Discovery qui inclut la plateforme HBO Max dans l'abonnement de Be tv sans surcoût pour l'abonné depuis juin 2024.
  - En consolidant les accords avec les distributeurs locaux majeurs de films européens et indépendants américains sur plusieurs années et en scellant également de nouveaux accords (Belga Films, September Films, Searchers, Pathé,...) ;
  - En poursuivant également l'acquisition de l'essentiel des contenus Premium en cinéma et séries de la plateforme Paramount + qui n'est pas commercialisée en Belgique ou de studios américains tels que Sony notamment.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48

VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549**2.2. Marché clients professionnels (B2B)**

La clientèle à laquelle s'adresse l'offre sont les indépendants, les professions libérales et toute entreprise de moins de 5 employés.

VOObusiness continue d'accroître sa notoriété et sa réputation et confirme son rôle de moteur de croissance.

Les objectifs de 2024 visaient un renforcement de la part de marché et une consolidation des revenus préalablement à l'intégration dans la stratégie de développement du marché SOHO chez Orange.

Pour faire cela, VOO a continué de mettre en place une organisation orientée résultat et a organisé le "Trophée de l'indépendant de l'année" / "Trofee van de zelfstandige" :

- En améliorant la performance de tous les canaux de vente
- En mettant en œuvre une stratégie de communication "always ON" en optimisant la présence sur tous les médias (radio, presse quotidienne, campagnes digitales jusqu'en août 2024)
- En poursuivant sa stratégie de contenu (articles, blog, réseaux sociaux)
- En renforçant son positionnement avec confiance, audace et force via le nouveau slogan "VOObusiness, la garantie d'être mieux". Il n'y a plus aucune communication/visibilité sur la marque VOObusiness depuis août 2024.
- En organisant le "Trophée de l'indépendant de l'année" / "Trofee van de zelfstandige" au nom d'Orange Belgium dans le nord et le sud du pays en partenariat avec :
  - Trends/Tendances, SudInfo, ucm et accountable (partenaires pour le sud du pays)
  - Trends, Zondag et accountable (partenaires pour le nord du pays)

Les résultats ont répondu aux objectifs en termes de notoriété, de ventes, d'acquisition de nouveaux clients, de parts de marché, de revenus ainsi que de bénéfices.

**3. Principaux risques et opportunités dans le secteur Télécommunications & Médias****3.1. Déploiement par VOO d'un réseau à très haut débit dans des zones de Wallonie en déficit de connectivité avec un soutien des pouvoirs publics**

VOO a poursuivi en 2024 la mise en œuvre des objectifs qu'elle s'est fixée, avec le soutien des pouvoirs publics pour résorber le déficit de connectivité d'un certain nombre de zones de Wallonie.

VOO s'est porté candidat à partir de septembre 2022 dans cinq appels à projets, de la Région Wallonne d'une part et de l'Etat Fédéral d'autre part, en vue de déployer une infrastructure internet à très haut débit 1 Gigabit par seconde dans ces zones rurales. Grâce à la pertinence de la solution proposée en termes de technologie, de coûts et de délais de réalisation, un total de 119 000 ménages de Wallonie, pourront d'ici juin 2026, bénéficier d'un service internet performant offrant aux citoyens une transformation significative de leurs usages numériques.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

Ce déploiement de connectivité à très haut débit de VOO se décline dans le cadre de trois appels à projets de la Région Wallonne et de deux Appels à projets de l'Etat Fédéral 'Zones Blanches' 2022 et 2023.

- 'Plan Last Mile 2022' de la Région Wallonne : 11 communes ont pu bénéficier de cette infrastructure à très haut débit entre avril 2023 et juin 2024.
- Programme 'Zones Blanches 2022' de l'état fédéral : 6 communes de Wallonie ont pu en profiter en 2024
- 'Plan Last Mile 2023' : 13 communes font l'objet de ce déploiement
- Programme 'Zones Blanches 2023' de l'état fédéral : 34 communes font l'objet de pourront en profiter d'ici fin 2025
- Plan Last Mile 2024' : 10 communes pourront en profiter d'ici juin 2026

VOO a ainsi contribué à résorber la fracture numérique de 74 communes rurales de Wallonie

Ces projets s'ajoutent au déploiement par VOO de la technologie Gigabit dans le restant de la Wallonie déjà équipée de l'infrastructure internet de VOO.

**3.2. Évolution de la régulation sur le marché de gros (accès régulé au câble de VOO)**

Une progression stable du nombre de connexions d'accès de gros au câble s'est poursuivie au cours de 2024 et toutes les mesures relatives à cet accès régulé ont été dûment respectées par VOO.

**3.3. Événements récents – Conflit en Ukraine, énergie et inflation**

Impact sur les marchés de l'Énergie

Evolution positive des coûts de l'énergie liée à la diminution des prix de l'électricité

Inflation et indexation des salaires

	2022	2023	2024
Inflation	9,59%	4,06%	3,14%

Au niveau belge, l'inflation a connu une véritable explosion en 2022 (9,59%). Celle-ci a diminué à partir de 2023 (4,06%) et en 2024 (3,14%) et selon les prévisions du Bureau Fédéral du Plan, l'inflation devrait continuer à diminuer en 2025 (2,9%).

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

Cela a un impact direct sur l'indexation des salaires des commissions paritaires des sociétés du Pôle Télécommunications et Médias ou des sociétés nous facturant.

		2022	2023	2024	2025
Indexation	VOO SA	3,58% (janv)	11,08% (janv)	1,48% (janv)	3,58% (janv)
	BETV	2% (mars), 2% (avril), 2% (juin), 2% (oct), 2% (déc)	2% (févr.)	2% (mars), 2% (août)	2% (avril)
	WBCC	3,58% (janv)	11,08% (janv)	1,48% (janv)	3,58% (janv)
	ENODIA	2% (fév), 2% (avr), 2% (juin), 2% (sept), 2% (déc)	2% (janv), 2% (dec)	2% (juin)	2% (mars), 2% (oct)

Ces indexations ont eu un impact sur l'ensemble des rémunérations qui ont augmenté de près de 1,34 M€ (+2%) en 2024 par rapport à 2023.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

**4°. Présentation des comptes annuels de VOO SA**

**4.1. Bilan, Compte de résultats, affectation du résultat**

A. Bilan et compte de résultats

**Bilan :**

Le total du bilan de VOO SA s'élève 1.067.902.151,52 €.

Les principales rubriques de l'actif sont :

- Les actifs immobilisés à hauteur de 965.844.727,89 € comprenant principalement des actifs immobilisés incorporels et corporels pour 54.197.858,66 € et 891.340.836,63 € respectivement et des immobilisations financières pour 20.306.032,60 €
- Stocks et commandes en cours d'exécution : 2.646.754,01 €
- Les créances à un an au plus : 60.285.383,23 € dont 59.406.641,91 € de créances commerciales et 878.741,32 € d'autres créances.
- Les placements de trésorerie : 19.017,48 €
- Les valeurs disponibles : 21.777.699,01 €
- Les comptes de régularisation : 17.328.569,90 €

**NB**

durant l'exercice 2024, une revue des actifs immobilisés a été faite et des désaffectations ont été comptabilisées pour un montant total en valeur d'acquisition de 384.674.831,04 €:

-concessions, brevets, licences :	52.805.129,45 €
-installations, machines et outillage :	325.413.773,94 €
-mobilier et matériel roulant :	5.542.363,50 €
-autres immobilisations corporelles :	913.564,15 €
-total des actifs désinvestis :	384.674.831,04 €

Ce qui représente une valeur d'amortissement désaffectée de 379.775.448,67 €

(ces désaffectations sont également mentionnées dans les annexes C-cap 6.2.3 à C-cap 6.3.6 des comptes annuels format BNB)

Les principales rubriques du passif sont :

- Le capital de 687.361.196,05 € représenté par 8.067.947 actions
- La réserve légale pour 2.712.891,26 €
- La perte reportée : -7.389.667,67 €
- Les subsides en capital : 23.297.907,14 €
- Les provisions pour autres risques et charges : 23.650.062,93 €, augmentation de 2.332.111,92 € par la constitution de :
  - Provision pour charges fiscales ISOC : 59.501,77 €

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

- Provision de démantèlement pour les immeubles détenus en location avec une clause de remise à l'état neuf dans le contrat de location : 745.910,15 €
- Provision RH pour -159.300,00 €
- Provisions pour autres risques et charges : 1.686.000,00 €
- Les dettes à plus d'un an : 40.270.638,11 € comprenant 6.210.632,27 € de dettes de location financement, et 34.060.005,84 € de dettes aux établissements de crédit.
- Les dettes à un an au plus : 287.797.012,77 € dont 21.062.590,39 € de dettes à plus d'un an échéant dans l'année, 104.286.393,33 € de dettes financières (autres emprunts VOO HOLDING, BETV et OBE), 118.952.087,92 € de dettes commerciales, 16.670.188,10 € de dettes fiscales, salariales et sociales et 26.825.753,03 € d'autres dettes (TVA et compte courant inter sociétés).
- Les comptes de régularisation : 10.202.110,93 €

**Compte de résultats :**

Le montant des ventes et prestations s'élève à 739.953.797,27 €

- Chiffre d'Affaires : 569.514.984,39 €
- Production immobilisée : 141.440.330,11 €
- Autres produits d'exploitation : 21.060.015,23 €
- Produits d'exploitation non récurrents : 7.938.467,54 €

Le coût des ventes et des prestations d'un montant de 717.191.007,99 € et se décompose comme suit :

- Approvisionnements et marchandises : 41.924.551,54 €
- Services et biens divers : 392.597.641,97 €
- Rémunérations et charges sociales : 68.930.205,04 €
- Amortissements, réductions de valeur et provisions : 147.048.793,80 €
- Réduction de valeur : -49.744.691,15 € soit une reprise de 568.995,92 € sur stocks et une reprise de 49.175.695,23 € sur créances commerciales
- Provisions pour risques et charges : 1.526.700,00 €
- Autres charges d'exploitation : 114.706.259,85 € (essentiellement des droits d'auteurs pour 61.752.366,91 € et des moins-values sur créances commerciales pour 51.648.976,64 €)

Charges d'exploitation non récurrentes : 207.546,94 €

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 22.756.789,28 €

Le résultat financier se solde par une charge de 10.194.386,31 €

Le résultat de l'exercice avant impôts se solde par un bénéfice de 12.562.402,97 €.

Le bénéfice après impôts s'élève à 11.199.309,17 €.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

**B. Affectation du résultat**

Bénéfice de l'exercice : 11.199.309,17 €

Perte reportée de l'exercice précédent : 18.588.976,84 €

Perte à reporter : -7.389.667,67 €

**4.2. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée**

Voir point 3 ci-dessus

**4.3. Événements importants survenus durant l'exercice**

Afin de pouvoir rapporter nos chiffres selon les mêmes normes qu'Orange Belgium SA, nous avons adapté nos règles d'évaluations.

Cela a impact sur la manière de reconnaître les chiffres dans nos comptes surtout lorsqu'on compare 2023 à 2024.

Voici les impacts :

- Reclassement de catégorie pour certaines immobilisations
- Reclassement des stocks sous les immobilisations corporelles
- Impact de la fusion ACM au 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec impact de plus-value exceptionnelle

Les règles d'évaluation sont jointes au rapport de gestion.

**4.4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Néant.

**4.5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de VOO SA**

Voir point 3 ci-dessus

**4.6. Activités en matière de recherche et développement**

Des efforts soutenus au sein des équipes techniques de VOO sont déployés afin de permettre à la société de rester à la pointe des technologies numériques en télévision, internet et mobile.

**4.7. Existence de succursales**

Néant

**4.8. Informations sur l'usage d'instruments financiers**

Néant

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

DocuSign Envelope ID: 5972EBE9-E30E-43BD-A9DE-52A5C8FD4F48



VOO SA  
Rue Jean Jaurès 46  
4430 Liège  
BE 0696.668.549

**4.9. Evaluation en continuité ( Art 3-6-6°)**

La société a le soutien financier d'Orange Belgium SA, la société mère, à ce que la continuité ne soit pas menacée. Ceci a été formalisé par l'émission d'une garantie d'Orange Belgium SA en faveur de VOO SA dans le cadre des dettes bancaires à long terme.

**5°. Rémunération des administrateurs**

Le mandat des administrateurs non-indépendants étant exercé à titre gratuit, nous vous informons qu'aucune rémunération ni avantage ne leur a été attribué pour l'exercice social 2024 que ce soit par la Société elle-même ou une société qui fait partie de son périmètre de consolidation.

Le mandat de SOGESTRA, représentée par Mme ROZENCWEIG Nadine, était quant à lui rémunéré jusqu'à sa démission avec effet au 30 avril 2024.

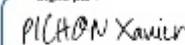
Enfin, nous vous informons qu'il n'y a pas eu d'intérêt opposé d'administrateurs et d'actionnaires durant l'exercice 2024.

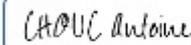
Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes annuels présentés ainsi que la proposition d'affectation du résultat et de bien vouloir donner décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire pour leur mission menée au cours de l'exercice écoulé.

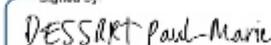
Annexes : règles d'évaluation

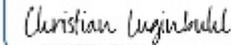
Bruxelles, le 19 mars 2025.

Pour l'organe de gestion,

Signé par :  
  
545E13F5CDED43C  
Xavier PICHON  
Administrateur

Signed by:  
  
F72A9FE4A709444  
Antoine CHOUC  
Administrateur

Signed by  
  
F0CE84D074FC9DD  
Paul Marie DESSART  
Administrateur

DocuSigned by:  
  
D0622FF011F943C  
Christian LUGINBÜHL  
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Deloitte.**



VOO SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2024 - Comptes annuels

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

VOO SA | 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire à l'assemblée générale de VOO SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de VOO SA (« la société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 8 mai 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de VOO SA pour la première fois lors de cet exercice.

#### Rapport sur les comptes annuels

##### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 1 067 902 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 11 199 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

##### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### Autre point

Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été contrôlés par un autre commissaire qui a émis une opinion sans réserve.

##### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

VOO SA | 31 décembre 2024

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

VOO SA | 31 décembre 2024

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

### Autres obligations légales et réglementaires

#### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

#### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions, du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

#### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

#### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

#### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes annuels.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

VOO SA | 31 décembre 2024

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Liège.

Le commissaire

Digitally signed by  
Carl Laschet Signed By: Carl Laschet (Signature)  
Signing Time: 18-avr.-2025 | 16:42 CEST  
 C: BE  
Issuer: Citizen CA  
F0E2EA1A5F32458B845C39F79F450A25

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL  
Représentée par Carl Laschet

## Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE90 4350 2974 5132 - BIC KREDBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	695,6	489,1	206,5
Temps partiel	1002	46,5	15,1	31,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	732,7	500,7	232,0

**Nombre d'heures effectivement prestées**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	1.102.746	796.331	306.415
Temps partiel	1012	56.603	17.761	38.842
Total	1013	1.159.349	814.092	345.257

**Frais de personnel**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	66.751.955	49.445.662	17.306.293
Temps partiel	1022	3.328.721	1.055.994	2.272.727
Total	1023	70.080.676	50.501.656	19.579.020

**Montant des avantages accordés en sus du salaire**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033	1.293.931	899.800	394.131

**Au cours de l'exercice précédent**

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	730,6	484,9	245,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.154.516	782.657	371.859
Frais de personnel	1023	67.583.089	47.298.916	20.284.172
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	1.268.182	866.473	401.708

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	689	47	726,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	688	47	725,8
Contrat à durée déterminée	111	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0,0
Contrat de remplacement	113	1	0	1,0
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	488	16	500,6
de niveau primaire	1200	1	0	1,0
de niveau secondaire	1201	341	12	350,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	74	2	75,6
de niveau universitaire	1203	72	2	73,4
Femmes	121	201	31	226,2
de niveau primaire	1210	0	0	0,0
de niveau secondaire	1211	134	22	151,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	31	4	34,3
de niveau universitaire	1213	36	5	40,1
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	202	13	212,5
Employés	134	487	34	514,3
Ouvriers	132	0	0	0,0
Autres	133	0	0	0,0

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	45,7	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	89.736	
Frais pour la société	152	4.186.825	

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	40	0	40,0
210	38	0	38,0
211	0	0	0,0
212	0	0	0,0
213	2	0	2,0

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

## Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	46	2	47,4
310	45	2	46,4
311	0	0	0,0
312	0	0	0,0
313	1	0	1,0
340	3	0	3,0
341	0	0	0,0
342	10	1	10,8
343	33	1	33,6
350	0	0	0,0

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE****Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés	5801	418	5811	208
Nombre d'heures de formation suivies	5802	7.938	5812	4.357
Coût net pour la société	5803	1.111.611	5813	555.646
dont coût brut directement lié aux formations	58031	1.031.735	58131	522.530
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	92.345	58132	38.988
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	12.469	58133	5.872

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés	5821	502	5831	228
Nombre d'heures de formation suivies	5822	846	5832	409
Coût net pour la société	5823	99.228	5833	59.400

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés	5841	0	5851	0
Nombre d'heures de formation suivies	5842	0	5852	0
Coût net pour la société	5843	0	5853	0

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	418	5811	208
5802	7.938	5812	4.357
5803	1.111.611	5813	555.646
58031	1.031.735	58131	522.530
58032	92.345	58132	38.988
58033	12.469	58133	5.872
5821	502	5831	228
5822	846	5832	409
5823	99.228	5833	59.400
5841	0	5851	0
5842	0	5852	0
5843	0	5853	0